13

SUR LA TRANSCRIPTION EN CARACTÈRES HÉBRAÏQUES D'UNE VERSION BERBÈRE DE LA *HAGGĀDĀH* DE *PESAḤ*

P. GALAND-PERNET et H. ZAFRANI

1. LE DOCUMENT

C'est dans le cadre de recherches et travaux sur l'enseignement traditionnel juif au Maroc et sur les langues des communautés juives qui ont habité ce pays depuis près de deux millénaires que fut effectuée une enquête en 1963, enquête qui a permis de réunir une documentation écrite et sonore indispensable à la connaissance d'un monde trop peu exploré quand il en était encore temps et désormais condamné à disparaître irrévocablement.

L'un des documents de cette collection est la version intégrale en berbère de la *Haggādāh* de *Pesaḥ*, composition liturgique récitée au cours de la veillée pascale, comprenant aussi le *hallel*.[1]

C'est une traduction traditionnelle — comme il en existe en judéo-arabe ou en ancien castillan — du texte hébraïque au regard duquel elle présente, néanmoins, des variantes et des nuances d'interprétation.[2]

Notre *Haggādāh* est un manuscrit originaire de Tinrhir, mellah de la vallée du Todrha, dans le Haut-Atlas Oriental. Sur les communautés juives de cette région, nous avons publié dans la *Revue des Etudes Juives*, tome III de la 4è série, 1964, une note surtout destinée à illustrer l'enseignement traditionnel juif, mais qui contient aussi une information de première main, datant du début du 20è siècle, sur la répartition de la population dans trois localités (Asfalo, Tinrhir et Taourirt), sur les activités économiques des habitants de confession juive, sur leur situation sociale et culturelle. Un document beaucoup plus ancien, la préface d'un recueil d'homélies, *Peraḥ Lebānōn* 'Fleur du Liban',

[1] Groupe des Psaumes CXIII à CXVIII qui entrent dans la liturgie des grandes fêtes et de certains jours solennisés.

[2] Ces variantes sont indiquées dans les notes explicatives et analytiques du texte de notre édition, *Une version berbère de la Haggadah de Pesaḥ. Texte de Tinrhir du Todrha (Maroc)* (Paris 1970), supplément au tome XII des *Comptes Rendus du GLECS*, p. 172 et suiv. Dans la suite de l'article cette édition est désignée par l'abréviation *Version berbère*.

imprimé à Berlin en 1712, dont l'auteur, Yéhudah Ben Yosef Peres, est originaire du Dadès, projette un éclairage inattendu sur l'établissement des Juifs au Maroc, après les grandes expulsions d'Espagne de 1391 et 1492.

Le texte de notre *Haggādāh*, qui appartient à cette littérature orale juive transmise de bouche à oreille, depuis des générations, par l'enseignement traditionnel et au cours des manifestations culturelles, fut copié pour la 1ère fois, à une date relativement récente, vers 1959, à la demande d'un notable de Casablanca, négociant, en relations d'affaires avec ses coréligionnaires de la région, curieux d'histoire et de traditions marocaines.[3]

C'est un cahier d'écolier de dimensions courantes (22 sur 17 cm), de réglure quadrillée, avec une marge de 3,5 cm dans laquelle sont indiqués, par leurs premiers mots hébraïques, les débuts des divisions habituelles du texte liturgique[4] dont la fin est signalée, également en marge, par le mot hébraïque *tam* 'fin'.

Le manuscrit proprement dit comporte 26 feuilles (sur les 48 du cahier) écrites sur recto, au crayon à bille de couleur bleue pour tout le corps du texte, à l'encre violette pour les voyelles et indications hébraïques des paragraphes à partir de fol. XVI. Chaque folio contient en moyenne 17 lignes; le dernier n'en a que 8, le total étant de 438 lignes.

Le copiste a utilisé les caractères hébraïques carrés (des textes imprimés) munis des voyelles et des signes diacritiques habituels (principalement le *dageš qal* «léger» de certaines occlusives et le *dageš* fort de gémination). Notons ici que les caractères dits *Rashi*[5] sont réservés à la rédaction de documents littéraires, tandis que l'écriture appelée *nəṣṣ qlam*, cursive d'origine hispano-africaine, constitue la graphie des échanges épistolaires (correspondance commerciale ou familiale).[6]

2. LA LANGUE DU TEXTE

2.1. *Absence de tradition manuscrite.*

Ce manuscrit récent ne se présente pas comme une copie traditionnelle de manuscrits antérieurs. Il ne s'agit donc pas de l'étudier dans le cadre d'une

[3] C'est à notre connaissance, l'unique exemplaire existant à l'heure actuelle.

[4] Notons quelques omissions en XVI, 4; XVIII, 2; XXIII, 7 et XXVI, 4; et aussi quelques confusions dans les titres hébraïques des paragraphes, le scribe prenant parfois, dans le texte, un mot différent du début habituel du paragraphe: VI, 15; IX, 16; XIX, 4.

[5] Sigle de Rabbi Salomon Yisḥaqi (Isaac), l'illustre commentateur français de la Bible et du Talmud, 11è siècle.

[6] Voir H. Zafrani, *Pédagogie juive en Terre d'Islam* (Paris 1969), chap. *Ecriture* p. 72.

tradition manuscrite comme celle qui existe au Maroc même, en pays chleuh, où, depuis plusieurs siècles, des scribes transcrivent en caractères arabes des commentaires ou des adaptations en berbère d'oeuvres arabes et des créations à caractère littéraire autant que religieux. Le lettré juif qui, à la demande d'un négociant casablancais, a noté par écrit un texte qu'il ne connaissait que par tradition orale, s'est donc trouvé devant des problèmes d'écriture que nul devancier n'avait résolu pour lui et cela explique sans doute certaines transcriptions dont il est difficile de rendre compte.[7] Néanmoins ce manuscrit témoigne d'une bonne prise de conscience des problèmes et d'une habileté réelle à les résoudre.

2.2. *Caractérisation de la langue du texte*

La langue de cette *Haggadah*, sur le plan du lexique et de la morphologie, offre des éléments composites qui semblent venir de parlers différents et sans doute d'époques différentes[8]: cela n'est pas pour surprendre dans un texte traditionnel, et l'on sait que certaines traductions en des langues vernaculaires de textes rituels deviennent parfois, du fait de leurs archaïsmes, des termes qu'elles ont empruntés à tel ou tel parler au cours de leurs migrations, des étrangères mal comprises dans le milieu même où elles continuent à se transmettre de nos jours.[9] Mais sur le plan de la phonétique, la confrontation d'une version orale avec le manuscrit a permis d'établir au moins les grandes lignes du système. En effet, une lecture du manuscrit a été enregistrée dans l'été de 1963; elle a été faite par un autre lettré, originaire lui aussi de Tinrhir du Todrha. Ce lettré connaissait également la traduction berbère de la *Haggadah* par tradition orale; il semble même qu'il ait connu une version différant en quelques points de la version écrite. Mais ce fait ne peut être gênant pour l'étude de la graphie. En outre, même si l'on a affaire à une prononciation archaïsante, ce qui existe pour des textes rituels d'autres civilisations, la comparaison entre texte écrit et texte oral et la comparaison dialectale (v. ci-dessous 2.3) ont permis d'interpréter la plupart des données.

[7] On ne connaît, à ce jour, aucun manuscrit ancien transcrivant un texte berbère en caractères hébraïques et M. Zafrani n'a recueilli, au cours de son enquête, aucun renseignement qui puisse attester une telle tradition écrite. Pour le pays chleuh où les écrits en berbère, en milieu musulman, sont nombreux, cette absence de documents berbères en milieu juif peut surprendre.

[8] Selon une tradition rapportée par le lecteur, le texte viendrait de l'Ouest, d'une région chleuh. En fait sa langue n'est pas du chleuh, mais il est sans doute senti comme différent du parler berbère de la communauté.

[9] La langue littéraire du groupe chleuh offre, comme beaucoup de langues littéraires, des traits comparables.

2.3. *Aire dialectale*

Tinrhir se trouve, à peu près à la latitude d'Essaouira (Mogador) et de Marrakech, dans le Sud-Est du Maroc, à plus de quatre cents kilomètres de la côte, dans la vallée du Todrha, entre le Grand Atlas du Nord et le massif du Sarhro au Sud. Selon des appellations traditionnelles dans les études sur le Maroc, c'est la zone de la 'tamazight' (ou 'tamazirht'), ensemble des parlers des Berabers, qui se nomment eux-mêmes *imaziġn*.[10] Une grande partie des éléments morphologiques et lexicaux caractérisent la traduction berbère de la *Haggadah* comme un texte beraber. Les données phonétiques vont dans le même sens, certains traits apparentant plus précisément la langue de la *Haggadah* aux parlers du Sud du domaine beraber.[11]

3. LA TRANSCRIPTION. LES CONSONNES

3.1. *Esquisse phonologique du système consonantique dans les parlers berbères du Sud marocain*

On ne possède aucune étude des parlers berbères de la région même de Tinrhir. Mais les publications sur les parlers marocains, et en particulier sur ceux de régions relativement peu éloignées (Ntifa, Aït Izdeg, Dadès par exemple), permettent de présenter, dans ses grandes lignes, la phonologie du berbère de cette région méridionale du Maroc.[12] Le système consonantique s'ordonne autour de trois corrélations: corrélations de sonorité, de tension, d'emphase. Le spirantisme n'est pas un trait pertinent pour les parlers du Sud du Maroc. Il peut affecter dentales et palatales, mais les spirantes ne sont que des variantes libres. Le spirantisme des dentales et des palatales est peu fréquent dans le texte oral de la Haggadah.

[10] V. *Version berbère*, Introduction, II, 1.1.2; *Initiation au Maroc* (Paris 1945), chap. III, 3, *Les parlers. I. Le berbère*, par E. Laoust; André Basset, *La langue berbère* (Londres 1952), 2, 62 *sqq* (bibliographie des publications sur la tamazight); L. Galand, dans *Annuaire de l'Afrique du Nord* complète cette bibliographie, IV (1965), 758; V (1966), 819; VI (1967), 1040; VII (1968), 869; *imaziġn* est le pluriel de *amaziġ*, le féminin étant *tamaziġt* ou *tamaziḫt*. Pour les parlers de tamazight (on dit encore parlers du Maroc central) les critères de délimitation sont loin d'être définis avec précision.

[11] V. *Version berbère*, Intr., III, 2.3.18.

[12] E. Laoust, *Etude sur le dialecte berbère des Ntifa* (Paris 1918); H. Mercier, *Vocabulaires et textes berbères dans le dialecte berbère des Aït Izdeg* (Rabat 1937); E. Biarnay, «Six textes berbères des Berabers du Dadès», *Journal Asiatique* (1912), 347—371. J'ai utilisé en outre des notes d'enquête sur les parlers du versant nord du Grand Atlas et sur le parler des Aït Imider, qui habitent à vingt kilomètres de Tinrhir. L. Galand a bien voulu me communiquer son étude sur le parler des Aït Youssi; je l'en remercie.

3.1.1. *Corrélation de sonorité*

Elle affecte les phonèmes suivants:

	Sourdes	Sonores
Labiales	*f*	*b*
Dentales	*t*	*d*
Sifflantes	*s*	*z*
Chuintantes	*š*	*ž*
Palatales	*k*	*g*
Palatales labiovélaires	k^0	g^0
Vélaires	*ḫ*	*ġ*
Vélaires labiovélaires	$ḫ^0$	$ġ^0$
Pharyngales	*ḥ*	*ε*

Les consonnes indiquées ci-dessus sont les consonnes que nous appelons 'simples' par opposition aux 'tendues' et aux 'emphatiques'. Certaines consonnes simples restent en dehors de la corrélation de sonorité. Ce sont les nasales labiale et dentale *m* et *n*, les dentales latérale *l*, vibrante *r*, les fricatives palatale *y* et postérieure labialisée *w*, la laryngale *h*. On verra dans les paragraphes suivants que la corrélation de sonorité ordonne d'autres séries de phonèmes.

3.1.2. *Corrélation de tension*

Des études récentes montrent que les consonnes tendues se caractérisent par l'énergie articulatoire plus que la par durée de leur tenue. Le lexique aussi bien que la morphologie exploitent l'opposition de tension.[13] Quant à l'emphase (v. 3.1.3), le statut des sons qu'elle affecte est sans doute variable avec les parlers: telle emphatique, qui est variante combinatoire dans certains parlers, peut avoir statut de phonème dans d'autres.[14] La tension et l'emphase recoupent en certains secteurs la corrélation de sonorité, mais les différents ordres d'articulation ne sont pas tous concernés à la fois par les trois corrélations.

La tension marque les phonèmes suivants, dont une partie est également ordonnée par la corrélation de sonorité. Les tendues sont notées par la lettre redoublée.

[13] On parle traditionnellement de consonnes 'brèves' et 'longues' et d'opposition de 'quantité'. V. A. Basset, *Langue berbère*, 8–9; L. Galand, article «Berbères. V. Langue», *Encyclopédie de l'Islam*, 2e éd., 1217; *id.*, dans *Annuaire de l'Afrique du Nord*, IV (1965), 753, justifie l'appellation de 'tendue'.

[14] V. P. Galand-Pernet, «Emphase et expressivité: l'opposition ž—ẓ̌ en berbère marocain», *Communications et rapports du* 1er *Congrès intern. de dialectologie* . . . 1960, IIIe partie (Louvain 1965), 39–47.

	Sourdes	Sonores	Autres séries
Labiales	*ff*	*bb*	*mm* *ww*
Dentales	*tt*	*dd*	*nn* *ll* *rr*
Sifflantes	*ss*	*zz*	
Chuintantes	*šš*	*žž*	
Palatales	*kk*	*gg*	
Palatales labiovélaires	*kk*⁰	*gg*⁰	
Vélaires (?)	*ḫḫ*	*ġġ*	

La tension, pour les consonnes d'articulation postérieure, n'est ni toujours ni partout une marque distinctive.

3.1.3. *Corrélation d'emphase*

L'emphase marque les phonèmes suivants dont une partie est ordonnée aussi par les corrélations de sonorité et de tension.

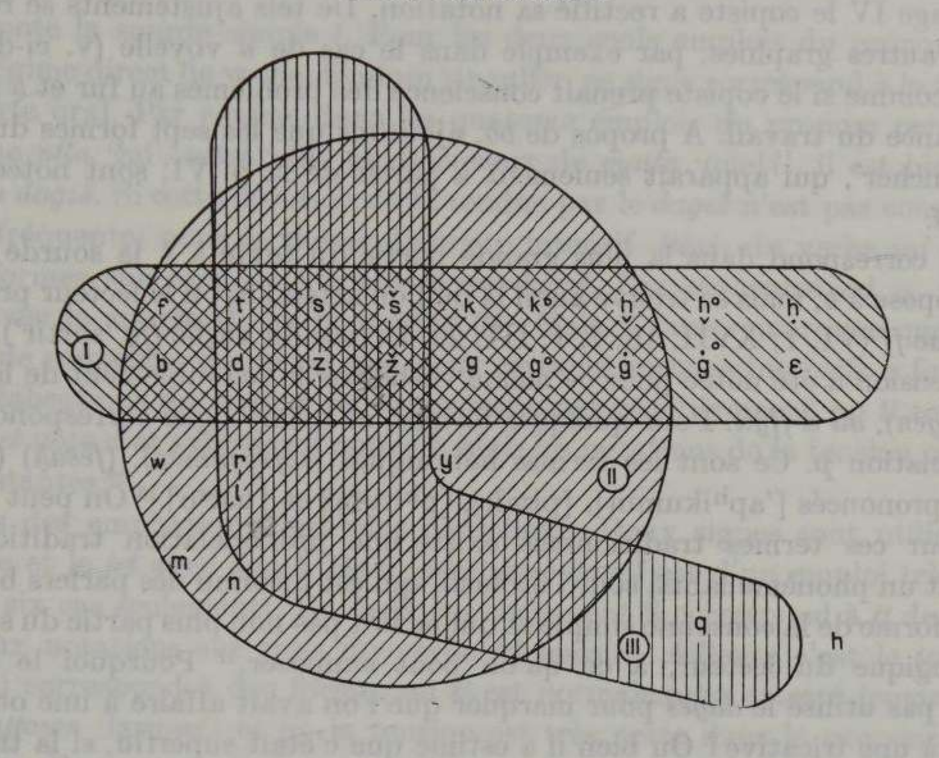
	SOURDES		SONORES		AUTRES SÉRIES	
	Simples	Tendues	Simples	Tendues	Simples	Tendues
Dentales	*ṭ*	*ṭṭ*	*ḍ*	*ḍḍ*	*ḷ* *ṛ*	*ḷḷ* *ṛṛ*
Sifflantes	*ṣ*	*ṣṣ*	*ẓ*	*ẓẓ*		
Chuintantes	*ṣ̌*	*ṣ̌ṣ̌*	*ẓ̌*	*ẓ̌ẓ̌*		
Vélaire					*q*	

3.1.4.

Le croquis de la page 119 résume les caractéristiques de ce système consonantique. L'ensemble I (hachuré de lignes obliques montant de droite à gauche) est celui des consonnes qui s'ordonnent autour de la corrélation de sonorité; sur la ligne supérieure se trouvent les graphèmes correspondant aux sourdes sur la ligne inférieure ceux qui correspondent aux sonores, disposés selon l'ordre d'articulation. L'ensemble II (hachuré de lignes obliques montant de gauche à droite) est celui des phonèmes qui s'ordonnent autour de la corrélation de tension. Enfin l'ensemble III (hachuré de lignes verticales) est celui des phonèmes qui s'ordonnent autour de la corrélation d'emphase. On peut constater que l'intersection des trois ensembles ne comprend qu'un petit nombre

de phonèmes; c'est dans la région antérieure de la bouche (dentales et prépalatales) que se trouvent les points d'articulation des phonèmes susceptibles de recevoir simultanément les trois marques.

Ordre d'articulation



3.2. *Graphie des consonnes*

Nous allons voir comment le copiste a su utiliser les ressources de l'écriture hébraïque pour transcrire des consonnes dont le système présente certes des ressemblances, mais aussi bon nombre de différences avec le système phonétique de l'hébreu, et dans quelle mesure il a été prisonnier ou a su se libérer des impératifs auxquels le soumettait la tradition graphique de l'hébreu.[15]

[15] Les chiffres romains non précédés de *Version berbère, Introduction* renvoient à la page du manuscrit, les chiffres arabes à la ligne. Dans l'édition (*Version berbère*, p. 120–171), le texte oral et la traduction ont été disposés exactement comme le manuscrit pour faciliter la collation du texte oral et de la traduction avec le masnuscrit, reproduit à la fin de l'ouvrage. Les termes translitérés figurent en italique et entre parenthèses (en italique seulement quand on précise qu'il s'agit d'une graphie et qu'il ne peut y avoir d'ambiguité). Les réalisations phonétiques sont indiquées entre crochets, les transcriptions phonologiques en italique.

3.2.1. *Labiales*

Les caractères utilisés sont au nombre de quatre. Le *bet* correspond à l'occlusive sonore simple *b* du texte oral; muni du *dageš*, il correspond à *bb*. Toutefois, sur les 114 notations de *ṛbbi* «Dieu», 13 comportent un *bet* sans *dageš*, soit 12 dans les trois premières pages et une en V, 7; on peut donc penser qu'à partir de la page IV le copiste a rectifié sa notation. De tels ajustements se révèlent pour d'autres graphies, par exemple dans le cas de *u* voyelle (v. ci-dessous, 4.4.1), comme si le copiste prenait conscience des problèmes au fur et à mesure de l'avance du travail. A propos de *bb*, ajoutons que les sept formes du verbe *bbᵢ* 'trancher', qui apparaît seulement à partir de la p. VI, sont notées avec le *dageš*.

Le *fe* correspond dans la plus grande partie du texte à *f*, la sourde simple qui s'oppose à *b*, mais se trouve aussi là où l'on attend et où le lecteur prononce la tendue *ff* (VI, 1; XVII, 10; I, 1; III, 20, formes du verbe *ffġ* 'sortir'). En V, 13, la tension a été notée pour ce même verbe par le redoublement de la lettre (*'àddeffgen*), *ad d ffġn*. Pour quelques formes, ce même signe correspond à une prononciation *p*. Ce sont les termes hébraïques (*«ɔfiyqumèn*), (*fèšaḥ*) (*fitum*), (*frεuh*) prononcés ['apʰikumin], [pisaḥ], [pʰitum] et [pərᵋọ].[16] On peut penser que pour ces termes traditionnels existe une prononciation traditionnelle, utilisant un phonème labial sourd occlusif, qui est inconnu des parlers berbères sous la forme de la consonne simple et qui ne fait pas non plus partie du système phonologique du lecteur, à ce qu'on peut supposer.[17] Pourquoi le copiste n'a-t-il pas utilisé le *dageš* pour marquer que l'on avait affaire à une occlusive et non à une fricative? Ou bien il a estimé que c'était superflu, si la tradition est, à Tinrhir, bien établie de prononcer ces termes avec un *p*; ou bien il y a deux prononciations possibles et cette notation avec *fe* sans *dageš* correspond bien à une prononciation fricative.

Le *mem* note la labiale nasale simple *m*, mais correspond parfois aussi à la tendue *mm*, dont la tension est très sensible dans la prononciation du lecteur. Pour le nom *mimmi-* 'fils de', aucun signe ne distingue les deux *m* dans l'écriture; mais en IV, 5, le copiste a utilisé le *dageš*, et pour les deux consonnes, ce qui aboutit à une graphie (*mmiymmiyk*) 'ton fils', assez suspecte. On trouve aussi *mem* avec *dageš* en VII, 18 (*immut* 'il mourut') et en XXV, 10, pour le même mot, où le *t* est également muni d'un *dageš*. En XXV, 8, encore pour *immut*, le *m* est noté comme simple et c'est *tt* qui est géminé.[18] En XXI, 6, au

[16] *p* est réalisé quelquefois avec un léger relâchement à la fin de l'articulation [pʰ].

[17] V. *Version berbère*, Intr., III, 2.3.1.

[18] Tout se passe comme si le copiste, percevant une tension, ne savait pas exactement quelle consonne elle affecte. Quand il s'agit de liquides ou de sifflantes, c'est une erreur de notation que l'on trouve aussi dans certains recueils de textes berbères. Le même fait se reproduit dans le manuscrit pour d'autres consonnes. V. par exemple ci-dessous 3.2.3.

[iḫemmuyn], «bouche», du lecteur correspond une graphie à *m* simple et sur les huit notations de *ammas* «milieu», trois seulement (XIII, 16, 17; XXIV, 2) comportent le *dageš*.

3.2.2. *Dentales occlusives à opposition de sonorité.*

Le *taw* note la sourde simple *t*. Pour les deux seuls emplois du pronom personnel régime direct de verbe, féminin singulier, ce signe correspond à la tendue *tt* du texte oral. Par contre, dans les quatorze emplois du pronom personnel autonome *ntta* 'lui', *nttat* 'elle' et dans ceux de *matta* 'quel?', il est bien fait usage du *dageš*. Si cette notation de la tendue par le *dageš* n'est pas constante, elle est fréquente; pour le thème d'aoriste intensif *-ttini-* du verbe *ini* 'dire', quatre formes sur sept sont notées avec *dageš*. Les séquences *ad* + *t* sont notées avec la simple (*t*) ou la tendue (*tt*). Mais il faut remarquer que pour ce type de séquence, de même que pour certains aoristes intensifs à formant *tt-*, les réalisations du lecteur ne comportent pas régulièrement un *tt* tendu.[19]

Le *dalet* note *d* et avec *dageš* note *dd*. Mais les notations de la tension ne sont pas constantes.[20]

Le cas des emphatiques est plus compliqué. Deux signes sont utilisés, le *ṭet* simple et le *ṭet* avec *dageš*. Mais le *tet* avec *dageš* est d'un emploi très rare (cinq ou six cas seulement). En deux cas seulement il correspond à *ṭṭ* du texte oral (deux notations sur trois du verbe *ṭṭf* «saisir«. Ailleurs c'est le *ṭet* sans point qui correspond à des formes où *ṭṭ* est normalement attesté (comme *tiṭṭ* 'oeil', *imṭṭawn* 'larmes') et où la tension est très nette dans la prononciation du lecteur. Par contre, il arrive que le *ṭet* muni du *dageš* note la simple (par exemple en XVI, 12 (*yiεṭṭiyl*) [iεṭil], *cf* XVII, 1,[21] alors que, en VI, 8, une autre forme de ce verbe *εṭl* 'tarder', est notée avec (*ṭ*), de façon conforme à la prononciation et à la forme de ce berbe dans d'autres parlers). On retiendra encore une notation curieuse, celle de [kraṭṭ], (*qràɔṭət*) en XII, 17 où (*tət*) est peut-être une expression graphique du sentiment qu'a le copiste de la tension du *-ṭṭ* final, ou bien de la formation de ce nom de nombre féminin, *kraṭṭ*, 'trois'

[19] V. *Version berbère*, Intr., III, 3.10.3.

[20] Pour une graphie comme *'àttəduġ* qui représente *ad* (morphème d'aoriste) + *dduġ* 'que j'aille', avec peut-être la particule de rection *d* entre *ad* et *ddug*, il est difficile de savoir pourquoi le copiste a noté une sourde tendue. On s'expliquerait mal un lapsus. Il se peut que le copiste ait essayé de rendre par cette notation une séquence *d* + (*d*) + *dd-*. Le lecteur a prononcé [adədduġ]. En VII, 9, pour *a dduwad d* (cf. 4.4.2 *in fine* pour la critique de la graphie), le copiste n'a pas noté la tension du premier *-dd-*; pour ce verbe *ddu*, il n'a noté la tension que trois fois sur dix.

[21] En XVII, 1, le point n'apparaît pas clairement sur la photographie mais un examen attentif du manuscrit confirme son existence. Il ne semble pas que l'on puisse avoir ici un schème verbal $C_1\overline{C}_2C_3$ si l'on compare avec les autres formes du texte, mais la possibilité d'existence d'une variante n'est quand même pas à exclure.

(féminin), offrant une finale issue de *ḍ* (*cf* masculin *kraḍ* 'trois') + *-t*, morphème de féminin. En XII, 8, le même terme est noté (*qràɔṭ*). Quant au *ṭet* sans dageš il correspond souvent aussi à un *ḍ* radical, que le lecteur réalise, pour sa part, soit *ṭ*, soit *ḍ*, soit *d*. Enfin le *dalet* lui-même, avec ou sans *dages*, correspond aussi à un *ḍ* du lecteur. La situation peut se résumer ainsi: (*ṭ*) correspond aux réalisations suivantes du lecteur: *ṭ*, *ṭṭ*, *ṭ* < *ḍ*, *d*; (*ṭṭ*) correspond à *ṭṭ*, *ṭ* radical, *ṭ* < *ḍ*; (*d*) et (*dd*), qui notent respectivement, en général, *d* et *dd*, peuvent l'un et l'autre noter *ḍ*. Cette situation est bien illustrée par les graphies du nom *lfḍl* 'faveur divine', qui est écrit quatre fois avec un *dalet* (XXIV, 7, 9, 11, 12), une fois avec un *dalet* muni d'un *dageš* (XXIV, 5), qui, ailleurs dans le texte, correspond à la tendue *dd*, une fois avec *ṭet* muni d'un *dageš* (XXVI, 7). Une telle complexité montre bien que ce n'est pas le fait que le système traditionnel d'écriture ne possède pas de signe pour le *ḍ* qui a gêné le copiste,[22] mais c'est bien plutôt l'état phonétique du parler, comme le montre la confusion qui règne dans le texte oral pour ces mêmes dentales emphatiques, *ḍ* radical semblant tiraillé entre la tendance à l'assourdissement et la tendance à la désemphatisation, cette tendance à la perte d'emphase étant un trait caractéristique de la phonétique du parler.[23]

3.2.3. *Autres dentales*: *nasale, latérale, vibrante.*

Le *nun* note *n* (avec la variante graphique usuelle en finale). La tension est indiquées par le *dageš*, comme pour *r* noté par le *reš*, et *l* noté par le *lamed*. Là encore, la tension n'est pas toujours notée par le copiste; mais elle l'est tout même assez systématiquement. Si l'on examine par exemple les formes du pronom personnel régime de nom à la troisième personne du singulier et du pluriel, *nns* 'de lui'/'d'elle', *nnsn* 'd'eux', on voit que *nn* a été noté tendu 41 fois sur 47; cela montre que le copiste a bien eu le sentiment de la distinction à faire entre la préposition *n* devant nom (*n* simple) et la préposition dans le syntagme pronominal (*nn* tendu, réalisé parfois comme simple; les réalisations varient selon les parlers, mais aussi à l'intérieur d'un parler. Le lecteur a des réalisations brèves et tendues, en variantes libres semble-t-il). Pour les six cas où l'on trouve la graphie *n*-, trois représentent l'expression figée *iḫf -ns* 'lui-même' (litt. 'tête de-lui'); dans les trois autres c'est le *s* qui a été noté tendu (*cf* la notation de *mm*, 3.2.1, *in fine* et note).

Le copiste n'a jamais distingué dans la graphie *ṛ*(*ṛ*) de *r*(*r*) ni *ḷ*(*ḷ*) de *l*(*l*) qui sont attestés dans le texte oral et qui, au moins en ce qui concerne *ṛ* et *ṛṛ*,

[22] Des substituts sont en effet possibles, lorsqu'il faut transcrire des langues possédant ce phonème, l'arabe par exemple. On se sert généralement du *ṣade* diacrité. V. M. Cohen, *Le parler arabe des Juifs d'Alger* (Paris 1912), 52 et D. Cohen, *Le parler arabe des Juifs de Tunis* (Paris 1964), IX.

[23] V. *Version berbère*, Intr., III, 2.3.2 (Emphase) et notes.

semblent bien être des phonèmes, comme en de nombreux parlers maghrébins, berbères comme arabes. Il se conforme en cela à la tradition graphique de l'hébreu qui, même pour des transcriptions de dialectes étrangers n'a pas de moyen de distinguer des emphatiques dans ces cas-là. Remarquons qu'il en est de même dans la transcription en caractères arabes du berbère que font les copistes chleuhs. Il faut aussi ajouter que pour *ṛ*(*ṛ*) se trouvent de nombreux exemples de perte d'emphase dans le texte oral.[24]

3.2.4. *Sifflantes-Chuintantes.*

Dans le texte oral coexistent trois variantes libres: sifflante, sifflante légèrement chuintée et chuintante, deux seulement peut-être dans le cas de l'emphatique.[25] Elles sont la réalisation aussi bien des sifflantes, radicales ou formants, *s, z, ṣ, ẓ*, et tendues correspondantes, que des chuintantes, radicales ou formants, *š, ž, ṣ̌, ẓ̌*, et tendues correspondantes, qui, dans les autres parlers marocains, ont statut de phonèmes distincts. Cette absence de distinction entre sifflantes et chuintantes est une des caractéristiques du texte oral; et la graphie montre que l'état est le même pour le texte écrit. La comparaison avec les parlers berbères maghrébins des groupes musulmans et avec les parlers arabes de groupes juifs montre que l'on a là un trait de parler juif et sans doute, autant qu'une caractéristique propre à ce texte, une caractéristique du parler berbère juif de Tinrhir.

La sourde simple. — Le manuscrit a deux signes: le *šin* ou *sin* (sans point suscrit) et le *sameḫ*; l'un et l'autre notent indifféremment la sourde de cet ordre des sifflantes-chuintantes, quelle que soit la réalisation à laquelle elle corresponde dans le texte oral. Le *šin* est environ trois fois plus fréquent que le *sameḫ*. Le présence *du sameḫ* à la fin de certains mots ou groupes graphiques, comme *ammas* «milieu» noté les huit fois avec *sameḫ*, ou *mimmi s* 'son fils' noté également avec *sameḫ* les cinq fois où apparaît l'expression ne doit pas faire songer à une distribution systématique. Les deux signes apparaissent indifféremment, semble-t-il, quel que soit le conditionnement phonétique ou graphique. Ainsi *afus* 'main' est noté quinze fois avec *sameḫ* et quatre fois avec *šin*, le pronom *as* «à lui/elle», en général placé en fin de groupe phonétique, et graphique, et dont le radical est *s*, est noté onze fois avec *sameḫ* et douze fois avec *šin*; les formes verbales de racine *TŠ* 'manger' sont notées dix fois avec *šin*, une fois avec *sameḫ*; le verbe de racine *εYŠ* 'vivre' est noté une fois avec *sameḫ* tandis que le substantif de même racine est noté avec *šin* (sept fois).[26]

[24] V. *ibid.* 2.3.4 et 5.
[25] V. *ibid.* 2.3.7, 2.3.18.
[26] Certains noms propres ou termes traditionnels gardent l'orthographe établie; ainsi (*fešaḥ*) noté les sept fois avec le *sameḫ*. Pour la façon dont sont lus en milieu arabophone les textes hébreux traditionnels, voir p. 143 n. 79. les deux articles cités de H. Zafrani

La tendue. — Elle a été notée par le point inscrit au *šin* dans bon nombre de cas, très rarement par un point inscrit au *sameḫ* (on trouve *ššiyf* 'épée' en IX, 17; peut-être faut-il lire à la ligne précédente *ššiyšiyf*, notant *s* + *ssif* 'par l'épée', avec une transposition erronée de la tendue au début du groupe phonétique).[27] En dehors de ce passage, c'est le *šin* avec *dageš* qui est utilisé; mais là encore, la notation de la tendue n'est pas systématique. Dans certains cas cela tient à un fait de parole: ainsi le formant *ss-* est réalisé tendu ou non; pour *ssnzm* 'sauver' (factitif de *nžm* 'être libre, délivré'), sept notations sans *dageš* et cinq avec *dageš* reflètent sans doute les variantes de la prononciation du copiste. Dans d'autres cas, il peut s'agir d'un manque de constance dans la graphie; ainsi *ass* 'jour' est noté trois avec *šin* muni du *dageš*, quatre fois avec *sameḫ* (sans *dageš*), *ussan* 'jours' étant noté les six fois avec *šin* sans *dageš*, alors que la tendue est nette dans toutes les réalisations du lecteur, aussi bien pour le pluriel que pour le singulier.

L'emphatique. — Pour la simple, correspondant à *ṣ* et *ṣ̌* des autres parlers, le copiste a utilisé le *ṣadé* avec sa variante en finale. La notation de l'emphase pour la simple est systématique; pour *maṣr, ayt miṣr* 'Egypte', 'Egyptiens', l'emphatique est notée dans la totalité de cas (56). La tendance à la perte d'emphase, sensible dans les réalisations du lecteur, l'est certainement moins dans la notation du copiste; *ṣ* est notée emphatique dans plus d'un cas où le lecteur a prononcé *s*, qu'il s'agisse d'une radicale *Ṣ* ou d'un *ṣ* emphatisé, par exemple dans le voisinage de *q* qui pourtant n'est plus un phonème distinct de *k* dans ce texte.[28] On peut faire, pour la notation de la tension, marquée également par le *dageš* (v. par exemple (*yṣṣqeṣa*'), II, 10, 'il demande', (*yiṣeqṣa*), IV, 4), les mêmes remarques que pour la sifflante non emphatique; il n'est pas toujours facile de déterminer si l'absence de point vient d'un oubli ou si elle correspond à une variante de réalisation.

Les sifflantes-chuintantes sonores. — Le *zayin* note dans ce texte les sifflantes-chuintantes sonores correspondant à la fois à *z* et *ž* des autres parlers berbères. La tension est également notée par le *dageš*; on a ainsi (*ɔazzaɔr*), (*taɔḥzzart*), (*yimezzyayɔn*), ('chevelure', 'servante', 'petits') qui correspondent bien, pour *zz*, aux réalisations du lecteur. Mais [amazzal] 'courrier' est noté une fois avec gémination de *z* et une fois sans gémination (VIII, 18; IX, 9); une graphie comme *yiεəzzaɔ*, avec *zayin* muni de *dageš* suivi de *zayin*, correspondant à un [iεzza] du lecteur ('il est aimé', XXIII, 11), ne peut guère s'expliquer que par un lapsus.[29]

[27] *Cf.* ci-dessus, 3.2.1 *in fine*.

[28] Voir dans *Version berbère* les exemples cités (Intr., III, 2.3.12) et comparer par exemple texte oral et texte écrit pour *SQṢ*, *RQṢ*, *ŠQ*.

[29] (*-iyzərriy*) en XIII, 16, 17 comme (*yizriy-*) en XV, 8, 'il fait passer', correspondent

Le copiste, à la différence de ce qui se passe pour la sourde, n'avait pas de signe traditionnel pour noter la sonore emphatique. Aux lectures [*l̥åẓ*], [*laẓ*] correspondent des graphies *laɔaz* et *laɔzz* ('faim', I, 4; VI, 12): on ne peut savoir si la gémination de la voyelle dans le premier cas, de *zayin* dans le deuxième, sont des tentatives pour noter l'emphase. En effet, il y a peu d'exemples dans le texte de mots comportant ẓ et ẓẓ. Pour ce dernier phonème, on peut seulement remarquer que les lectures [umẓẓuġ] 'oreille' et [ḥẓẓuṭi] 'nudité' correspondent à des notations avec *zayin* (sans *dageš*) où rien ne laisse déceler un essai de notation d'emphase.

3.2.5. *Palatales.*[30]

Nous avons vu que le spirantisme n'est pas un trait pertinent dans les parlers du Sud du Maroc. L'examen du texte oral montre qu'il en est de même pour le parler du lecteur, au moins dans sa lecture de la *Haggadah*; une diction lente ou soignée, en effet, offre souvent moins de réalisations spirantes que le débit rapide de la simple conversation.[31] Le *kaf* et sa variante finale, et le *gımel*, munis du *dageš*, correspondent très régulièrement à *k* et *g* dans la prononciation du lecteur, alors que les mêmes graphèmes sans *dageš* correspondent non à des palatales d'articulation relâchée, mais à des fricatives vélaires qui ont statut de phonèmes (voir ci-dessous 3.2.8).[32]

Le *dageš* de la graphie traditionnelle marquant, dans ce cas, non la nature de l'articulation, mais l'ordre de l'articulation, et distinguant deux phonèmes,

des réalisations *à zz* tendu. S'il ne s'agit pas d'une variante morphologique, le fait que la tension est notée, mais pour la consonne voisine, est à rapprocher de faits signalés ci-dessus (3.2.1 *in fine*).

30 On étudiera ci-dessous le problème de *y* (4.3.2).

31 C'est ce qu'on peut remarquer pour des parlers chleuhs du Grand Atlas marocain (enquête personnelle).

32 V. *Version berbère*, Intr., III, 2.3.8. Un problème est posé par la préposition signifiant 'dans'. Dans le texte oral, on a sans doute affaire à deux variantes morphologiques, l'occlusive palatale sonore *g* qui appartient aux parlers berabers et la fricative vélaire sonore *ġ* qui est du domaine chleuh. Ce sont deux variantes libres, semble-t-il, non conditionnées par l'environnement phonique, *g* pouvant avoir des réalisations particulières dans certains contextes (g^{0}, *gg*, *g*). Le texte oral offre, sur un total d'un peu plus de cent (compte non tenu d'une dizaine de cas litigieux) trois quarts de *g* et un quart de *ġ;* le texte écrit offre moitié de *gimel* sans *dageš* et moitié de *gimel* avec *dageš*, sans qu'il y ait correspondance entre graphie et lecture (ainsi le lecteur prononce [g] quarante-quatre *gimel* sans *dageš*. Mais comme dans tout le reste du texte le *gimel* sans *dageš* du texte écrit correspond bien à [ġ] dans le texte oral, on peut penser qu'il s'agit là d'un problème particulier à la préposition *g/ġ* qui dans ce texte a bien deux formes en variantes non combinatoires, qu'il s'agisse d'une caractéristique dialectale propre au parler berbère juif de Tinrhir ou d'un trait de langue de traduction composite (v. *Version berbère*, Intr., III, 2.3.9 et 4.2).

g et *ġ*, *k* et *ḫ*, et non deux variantes, une occlusive et une spirante, le copiste n'a pas trouvé d'autre signe pour marquer la tension, qui est très sensible dans le texte oral pour *gg* et pour *kk*, dans des cas où les autres parlers berbères de groupes voisins offrent aussi un phonème tendu.[33]

3.2.6. *La palato-vélaire emphatique q et la palatale k.*[34]

Nous touchons là une autre des caractéristiques importantes de la phonétique de la *Haggadah* berbère, puisque les données de la lecture et celles de la graphie concordent. Les notations *kaf* et *qof* du copiste correspondent à des réalisations variées du lecteur, articulation franchement palatale [k], correspondant soit à *kaf*, soit à *qof*, articulation sensiblement vélarisée [ḳ], articulations labio-vélarisées plus ou moins postérieures [k^0] et [$ḳ^0$] (ou tendues de même point d'articulation), correspondant à une partie seulement des notations par *qof* et sans qu'on puisse voir dans ces réalisations autre chose que des variantes du phonème *k*. Jamais on n'entend l'occlusive vélaire *q* telle qu'elle est réalisée dans les parlers berbères du Maroc, où elle a statut de phonème. La graphie montre bien que *k* et *q* ne sont pas distincts. Ainsi, le verbe de racine *BRK* 'bénir, être béni' est noté une fois sur six avec *qof*; le verbe *fk* 'donner' (racine *FK*) est noté trois fois avec (*k*), neuf fois avec (*q*); *skr* 'faire' (racine *SKR*) est noté dix-neuf fois avec (*q*), une fois avec (*k*). Pourtant il faut souligner la constance avec laquelle le copiste a noté par *qof* tout *Q* radical. Il est possible que ce copiste, qui est un lettré, et un lettré connaissant non seulement l'hébreu, mais l'arabe, tout en ayant perdu dans son parler berbère la distinction de *k* et *q*, ait gardé le sentiment de la racine des termes et continué à noter par *qof* le *Q* radical.[35]

3.2.7. *Consonnes à articulation labiovélaire.*

Une autre carence, mais partiellement compensée, de la graphie est celle qui concerne les consonnes palatales ou vélaires qui présentent en même temps qu'une articulation palatale ou vélaire une articulation labiale, c'est-à-dire g^0, k^0, $ġ^0$, $ḫ^0$; pour ces phonèmes, il y a non seulement une labialisation, mais une modification de l'articulation postérieure par rapport à *g*, *k*, *ġ* et *ḫ*. Ces consonnes et les tendues correspondantes existent bien à l'état de phonèmes dans les parlers berbères du Maroc. Bien que les exemples attestés dans le texte soient assez peu nombreux, on peut penser que ces labiovélaires, qui

[33] V. *Version berbère*, Intr., III, 2.3.10. Pour *ġġ* et *ḫḫ*, v. ci-dessous 3.2.8.

[34] V. *Version berbère*, Intr., III, 2.3.12 et 13.

[35] On remarquera que le lecteur distingue bien *k* et *q* dans le texte en arabe édité par H. Zafrani dans *Journal Asiatique*, CCLII, 1964, 169–196, le poème *Mi Kamoḫa*.

apparaissent dans des contextes phoniques variés, y sont également des phonèmes. Le copiste, ayant déjà disposé du *kaf* et du *gimel*, avec et sans *dageš*, pour *k*, *ḫ*, *g* et *ġ*, n'a pas utilisé de marque supplémentaire pour noter la labiovélarisation de la consonne. Mais, au lieu de noter un *ševa* comme voyelle de disjonction dans le voisinage des labiovélaires, il a noté *u* et *w* dans un certain nombre de cas.[36] On retiendra les graphies suivantes de *akk*^{0} 'totalité': (*ɔauwq*) I, 14, (*ɔuwq*) II, 3, (*ɔāwq*) IV, 14 par exemple, la première de ces notations étant la plus fréquente. La labiovélarisation y est notée par (*uw*) ou (*w*) et la consonne y est représentée par *q* et non *k*. Malgré la confusion qui règne dans les graphies de *k* et *q* (voir ci-dessus 3.2.6), on peut se demander si, en notant régulièrement *q* pour ce terme (21 notations réparties sur l'ensemble du texte), le copiste n'a pas essayé de rendre le sentiment qu'il avait d'une articulation nettement vélarisée en même temps que tendue.[37]

3.2.8. *Autres vélaires.*

Nous avons déjà vu que le *kaf* et le *gimel* sans *dageš* notent respectivement non des spirantes palatales, variantes combinatoires de *g* et *k*, mais des fricatives vélaires, la sourde et la sonore *ḫ* et *ġ*, qui sont des phonèmes dans la langue de la *Haggadah* comme dans les parlers berbères du Maroc et d'ailleurs. Là encore, pour les raisons déjà indiquées, la tension n'est pas notée pour *ḫḫ* ni *ġġ* qui apparaissent plusieurs fois dans le texte oral.[38] Nous avons vu au paragraphe précédent ce qu'il en est de la notation de *ġ*^{0} et de *ḫ*^{0}.[39]

3.2.9. *Pharyngales.*

Le *ḥet* et le *εayin* notent respectivement la sourde *ḥ* et la sonore *ε*, dans une correspondance régulière avec le texte oral.

3.2.10. *Laryngales.*

Le *he* note la laryngale *h* qui, en position intervocalique, est prononcée de façon peu audible par le lecteur, à la différence de ce qui se passe dans les autres parlers marocains du Sud. L'*alef* est bien représenté dans le manuscrit pour la notation de la voyelle *a* (v. ci-dessous 4.2); mais quand il s'agit de l'occlusive, dans des noms hébraïques, c'est un signe orthographique traditionnel qui ne correspond à aucune réalisation consonantique du texte oral.[40]

36 V. ci-dessous, 4.4.1 *in fine*.
37 V. *Version berbère*, Intr., III, 2.3.11 et 14.
38 V. *ibid.* 2.3.14 et ci-dessus 3.2.5 (palatales).
39 V. ci-dessous 4.4.1 les notations de *ġ*^{0}*ždm*.
40 Sur une trace possible de l'alef dans la prononciation de *isṛail*, v. *Version berbère*, Intr., III, 2.3.16: on a toujours une réalisation [ai] avec voyelle *i* et jamais la variante

4. LA TRANSCRIPTION. LES VOYELLES

4.1. *Système des voyelles*

Le système vocalique, dans ce texte comme dans les parlers du Nord du domaine berbérophone, comporte trois phonèmes, sans distinction de quantité, *i*, *a*, *u*. La voyelle centrale *ə*, comme dans les autres parlers marocains, n'a pas statut de phonème. Elle n'est qu'un élément prosodique susceptible d'être centre de syllabe, rôle dans lequel elle n'est qu'une variante de certaines réalisations consonantiques.

4. 2. *a*.

La voyelle *a* du texte oral correspond aux notations suivantes:[41] à l'initiale du mot ou du groupe graphique, on trouve *alef* muni du *qamas* ou du *pataḥ* et quelquefois *alef* seul. Ces graphies ne correspondent à aucune distinction de timbre ni de longueur dans la lecture. On peut comparer (*ɔàdiyniyn*), *ad d inin* 'qu'ils disent !' en XXIV, 10, et, pour une même lecture, (*ɔdiyniyn*) en XXIV, 9 (*cf* XXIII, 15 deux notations avec le seul *alef* de *ad*, et XVII, 10, XXV, 9; *cf* XX, 5 pour la variante *an-*). *ar*, particule d'aoriste intensif, se trouve noté avec *alef* muni du *qamaṣ*, *amm* 'comme' ,avec *alef* muni du *pataḥ*. A l'intérieur d'un mot ou d'un groupe, le copiste utilise le *qamaṣ* ou le *pataḥ* souscrits à la consonne qui précède *a*, seuls (v. par exemple *làbàn*, VI, 3) ou bien, et c'est la grande majorité des cas, suivis de *alef*; par exemple, en V, 2, *ssaraġ* 'j'ai parcouru' est noté *ssà'ràġ*; *lwaldin* 'parents' est noté *luàɔlediyn* avec *qamaṣ* souscrit suivi de *alef*, mais on trouve aussi une graphie *luɔàlediyn* (I, 3,19) sans point souscrit à la voyelle précédente mais avec *qamaṣ* souscrit à *alef*. On trouve également des graphies avec consonne munie du *qamaṣ* ou du *pataḥ* et suivie de l'*alef* muni du *qamaṣ* ou du *pataḥ* comme *asgg⁰as* 'année' noté (*ɔàsugàɔas*) en I, 5 et II, 15, mais avec (*-gàɔs*) dans la suite du manuscrit; il en est de même pour *tamazirt* 'pays, noté avec (*-maɔà-*) en I, 5 et (*-màɔ*) par la suite, comme si le copiste avait simplifié sa graphie. En fin de mot ou de groupe, dans la plupart des cas *alef* suit une consonne munie du *qamaṣ*, mais aussi du *pataḥ*, ou bien, plus rarement, une consonne ne portant aucun signe voyelle. On a par exemple *wadda* 'celui-là' noté *wɔaddàɔ* en I, 11 et *wɔaddɔ* en IV, 10 (*cf ira* 'il veut' où *a* est noté par

---

[ay] que l'on serait en droit d'attendre (v. ci-dessous 4.3). Pour le *he* on remarquera que, par exemple, aux graphies *ɛaqiybah* (nom de personne) et *r(ə)bəɛah* 'quatre' correspond une prononciation sans *h* final.

[41] Etant donné que les signes n'ont pas ici les valeurs qui leur sont traditionnellement attribuées dans les translitérations de l'hébreu, nous avons adopté, pour translitérer les voyelles notamment, des caractères où l'accent n'a pour fonction que de distinguer deux graphèmes. Ainsi le *qamaṣ* est transcrit par *à* et le *pataḥ* par *a*.